

La CLCV Gazette,

La lettre d'information de la CLCV Vendée

SOMMAIRE

<u>Editorial</u>	Page 1
<u>Consommation</u> ► Sombre démarchage !	Page 2
<u>Logement</u> ► Qu' est-ce que les élections HLM ?	Page 3
<u>La rubrique de M. Ronchon</u> ► C'est dans l'air !	Page 4
<u>Rétrospectives</u> ► Nos actions et évènements	Pages 4 et 5

ÉDITO

Chers(ères) adhérents(es), bénévoles et partenaires,

C'est avec un grand plaisir que nous nous adressons à vous avant les vacances d'été.

Si nous utilisons la première personne du pluriel, c'est parce que suite à notre dernière Assemblée générale, nous avons élu un coprésident, en la personne de Denis Foutot, également représentant des locataires auprès de Vendée Logement depuis de nombreuses années.

En ce début d'année 2026, nous avons enfin pu nous approprier le nouvel outil innovant, développé par la CLCV44 et la CIM E avec le concours d'une école d'ingénieurs. Il s'agit de l'application très ludique « Ô compte goutte » pour animer nos ateliers sur la préservation et les économies d'eau.

En mars dernier, Malia et Claudie ont participé au congrès national, qui se déroule tous les 4 ans, et qui avait lieu à Guidel en Bretagne. Ce fût l'occasion de rencontrer les membres et les salarié(e)s de la CLCV nationale. L'occasion aussi pour Jean-Yves Mano (président depuis 2016) de laisser les manettes à une nouvelle équipe. Claudie est aussi entrée dans ce nouveau conseil en qualité de membre et Maria a souhaité s'impliquer dans la commission consommation au niveau national.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos membres, bénévoles et partenaires ainsi que nos trois salariées pour leur implication et leur bonne humeur qui sont les fondements de notre association.

Pour conclure, nous vous invitons à participer à un événement qui pourrait écrire l'avenir de notre association :

Les élections des représentants des locataires auprès des bailleurs sociaux en fin d'année 2026.

Ensemble, nous pouvons faire une différence significative et atteindre nos objectifs communs de plus de 50 % des voix.

Bonne lecture et à très bientôt !

Claudie Kerzulec et Denis Foutot, Coprésidents



Adobe Stock

Assurances, consommation, logement social

Consommation

Sombre démarchage : panneaux posés déposés ! Une première pour la CLCV Vendée !

Il est d'usage d'alerter les consommateurs sur les dangers des démarchages téléphoniques. Doivent-ils être considérés comme possiblement problématique ? A la lumière des dossiers qui nous parviennent, nous ne pouvons que tirer la sonnette d'alarme.

Effectuer une recherche sur Internet pour s'informer sur l'installation de panneaux déclenche encore trop souvent un démarchage agressif de la part d'entreprises ; celles-ci proposent un rendez-vous dans les meilleurs délais. Ces interlocuteurs se présentant comme une entreprise publique et affirment qu'ils ont le label RGE.

Les éléments de langage sont bien rodés :

- « Vous êtes éligibles aux aides de l'État, ce qui diminuera considérablement, le coût de l'installation. »
- « Le coût du prêt sera égal à ce que vous payez comme consommation d'électricité. »
- « À l'issue du remboursement, vous serez autosuffisants ainsi vos factures d'électricité seront minimales ».



Arguments développés durant de longues heures qui ont pour objectif de faire signer aux consommateurs un devis ou un bon de commande. Les deux vous engagent ! Le contrat inclus souvent un crédit affecté.

L'entreprise s'engage à vous recontacter une fois l'étude de faisabilité terminée ; or, à ce moment-là, le délai de rétractation se trouve échu.

Voilà la mésaventure qui est arrivée à nos adhérents pour lesquels nous sommes intervenus :

- Posés dans la précipitation sans l'accord de leur mairie par une entreprise sous-traitante alors qu'ils avaient exprimé, dans les délais, leur rétractation, nous avons réussi à ce que les panneaux soient retirés ainsi que l'annulation du contrat pour un montant total de 43 000 €.

L'histoire se termine bien pour nos adhérents qui ont fait confiance à notre association.

Logement Social

Les élections HLM ?

Du 15 novembre au 15 décembre 2026, plus de 4 millions de locataires HLM sont appelés à désigner leurs représentants, qui siégeront au Conseil d'administration et autres commissions de leur organisme de logement social. L'enjeu est de taille : ces représentants seront les ambassadeurs des locataires auprès du bailleur pour 4 ans. Ils sont chargés de défendre et faire respecter leurs droits.

Qui peut voter ?

Les locataires ayant conclu avec le bailleur social un contrat de location à usage d'habitation, au plus tard 6 semaines avant la date prévue des élections.

1 voix est attribuée par logement.

Comment voter ?

Le vote se déroule selon un scrutin de liste à 1 seul tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans radiation ni panachage possible. Le bailleur social peut définir plusieurs modalités de vote :

✚ Vote par courrier

✚ Vote à l'urne

✚ Vote électronique

À noter que le vote électronique (dématérialisé) ne peut être exclusif. Il doit être proposé en complément d'une autre manière de voter.

Pourquoi voter ?

C'est la possibilité donnée aux locataires de choisir leurs porte-paroles, ceux et celles qui défendront leurs intérêts auprès de leur bailleur social.

Il est donc IMPORTANT de voter !



La rubrique de M. Ronchon

C'est dans l'air !

Pour alimenter un peu notre débat sur le bien-être, que faut-il mieux pour mon animal d'élevage favori, la vache, avant de retrouver dans mon assiette et son lait, et sa viande ? Avoir fait sa bovine de vie avec 999 copines de lait dans une étable ultramoderne loin des courants d'air, sur un lit de caoutchouc, avec des brosses pour se faire reluire et un robot pour se faire traire sans horaire ou bien passer son temps dans une étable de montagne bien close, sombre et mal aérée, alimentée en bio mais à l'attache toute l'année (c'est permis par dérogation), sans espoir de sortie (c'est aussi permis par dérogation), sans voir ni le ciel ni un coin de prairie, écornée sans grande précaution. « L'enfer c'est les autres » disait Sartre. Ici, l'enfer ce sont sans doute nos méthodes, dans un sens comme dans l'autre....



Rétrospectives de nos actions et événements

Congrès CLCV nationale !

Au mois de mars, a eu lieu le congrès de la CLCV Nationale (tous les 4 ans). La CLCV a également élu Éric Adachowsky à la tête de la fédération.

À noter que Claudie, présidente de la CLCV 85, a fait son entrée dans le conseil d'administration national.



Conseil d'administration national

CLCV

Les Assemblées générales !

UL des Herbiers

Le 13 mars dernier a eu lieu l'Assemblée générale de l'Union locale des Herbiers. Geneviève Cantiteau a été réélue présidente de l'UL.



Geneviève Cantiteau

CLCV Vendée

UD Vendée

Suite à l'Assemblée générale du 10 avril, la gouvernance de la CLCV 85 a changé. En effet Claudie Kerzulec et Denis Foutot ont été nommés coprésidents.



Denis Foutot et Claudie Kerzulec

CLCV Vendée

L'équipe juridique se développe !

Depuis plusieurs mois, l'équipe juridique s'est renforcée avec l'arrivée de plusieurs bénévoles !

Chantal B. pour les litiges en copropriétés, Mireille T. et Catherine pour les litiges en consommation.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.



Chantal B. et Catherine



Mireille T.

Merci Maïssa !

Maïssa, étudiante en 3^è année de droit, a rejoint l'équipe bénévole il y a déjà 3 ans.

Elle a apporté une aide considérable au pôle juridique et en particulier à Maria.

Nous te remercions pour ton implication et ta bonne humeur !

Nous te souhaitons le meilleur pour cette nouvelle page qui s'ouvre.



Maïssa

Ciné-débat !

Fin mars, a eu lieu notre soirée ciné-débat sur le thème de l'eau potable, avec la projection du documentaire « Sur le front – Qui pollue notre eau du robinet ? ».

Nous en avons profité pour présenter en avant-première notre nouvel outil, le simulateur « Ô compte goutte ».

Inauguration du simulateur d'eau « Ô compte goutte » !

L'inauguration de cet outil pédagogique, ludique et interactif s'est déroulée lors de l'Assemblée générale, le 10 avril dernier.

Développé et breveté en collaboration par les associations la CIM E et CLCV 44 ainsi que l'École des ingénieurs du numérique, l'ISEN.

« Ô compte goutte » permet de mieux comprendre sa consommation d'eau, mais aussi ses factures.



Retrouvez toutes nos actus sur www.vendee.clcv.org



Ont participé à la rédaction de ce numéro : Alvane Aimé, Sandra Fauvre, Denis Foutot, Jean-Yves Guyon, Maria Jacobs, Claudie Kerzulec, Chantal Marsais, Mireille Toux